

PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

PREFECTURE

DIRECTION DU CONTRÔLE, DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES
ET DES AFFAIRES EUROPÉENNES

Bureau des Contrôles de Légalité et Budgétaire

REF: BCLB/CL

Annecy, le 4 mai 2010

LE PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE,
Chevalier de la Légion d'Honneur

Arrêté n° 2010-1168

approuvant la modification des statuts du Syndicat Mixte d'Etudes du Contrat de Rivière des Ussets

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 5711-1 et suivants;
- VU** la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative à la simplification et au renforcement de la coopération intercommunale ;
- VU** la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
- VU** le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements;
- VU** le décret du 24 juillet 2009 portant nomination de M. Jean-Luc VIDELAINE, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2007-3744 du 27 décembre 2007 portant création du Syndicat Mixte d'Etudes du Contrat de Rivière des Ussets;
- VU** la délibération du comité syndical du Syndicat Mixte Départemental d'Etudes du Contrat de Rivière des Ussets en date du 16 décembre 2009 proposant la modification des statuts ;
- VU** les délibérations concordantes des organes délibérants de:
- | | |
|--|------------------|
| • Syndicat Intercommunal de Bellecombe | 24 février 2010 |
| • Communauté de Communes du Pays de Cruseilles | 9 février 2010 |
| • Communauté de Communes du Pays de Fillière | 1er avril 2010 |
| • Communauté de Communes du Pays de Seyssel | 9 février 2010 |
| • Communauté de Communes du Genevois | 1er février 2010 |
| • Communauté de Communes Fier et Ussets | 26 janvier 2010 |
| • Communauté de Communes du Val des Ussets | 1er février 2010 |
| • commune de CHENE EN SEMINE | 11 février 2010 |
| • commune de CHESSENAZ | 18 janvier 2010 |
| • commune de CLARAFOND-ARCINE | 7 avril 2010 |
| • commune de VANZY | 22 janvier 2010 |

approuvant la modification des statuts:

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Haute-Savoie ;

ARRÊTE

Article 1: L'article IV des statuts du Syndicat Mixte d'Etudes du Contrat de Rivière des Usse est modifié comme suit:

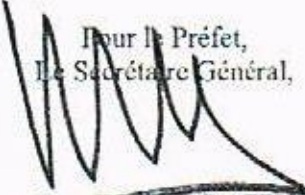
« Le syndicat est institué pour une période de huit ans qui pourra être prorogée d'une année ».

Article 2: Le reste des statuts demeure inchangé.

Article 3:

- M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Savoie,
- M. le Sous-Préfet de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS,
- M. le Président du Syndicat Mixte d'Etudes du Contrat de Rivière des Usse,
- MM. les Maires des communes membres du Syndicat Mixte d'Etudes du Contrat de Rivière des Usse,
- MM. les Présidents des EPCI et syndicat mixte membres du Syndicat Mixte d'Etudes du Contrat de Rivière des Usse,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,

Jean-François RAFFY